

France : retrait de l'AMM du Parfenac®

Compte Test - 2010-09-14 21:36:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'Afssaps procède au retrait de l'AMM du Parfenac® qui ne sera plus disponible en France à partir du 14 septembre 2010. Cette décision a été prise pour respecter les directives de la commission Européenne, qui à son tour, n'a fait que mettre à exécution les recommandations de l'Agence européenne du médicament (EMA). En effet, cette institution a recommandé le retrait de toutes les spécialités à base de bufexamac en raison du risque élevé d'allergies de contact qui peuvent être graves et nécessiter une hospitalisation. Le bufexamac est utilisé depuis 1974 en France pour ses propriétés anti-inflammatoires, il est indiqué dans le traitement symptomatique du prurit provoqué par des manifestations inflammatoires cutanées. (Source: Afssaps) [Lire le communiqué de l'Afssaps](#)